

Absents: - 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de JRRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mme Germaine HACALA, MM. Francis GAVILAN, Beñat IRASTORZA, Mmes Agnès GIACOMETTI, Claire de LEBEE, Isabelle RAGOZIN, MM. Pierre TETEVIDE, Léon MARIN, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, Michel LARRETCHÉ, Mmes Marie-Hélène GOYA, Véronique TELLECHEA, Valérie ANDIAZABAL, Danièle DUFAU, Elisabeth PERY, Marie-Josée GOYA, MM. Beñat EXPOSITO, Jean TELLECHEA, Renaud LASSALLE, Dominique MELE, Philippe ARAMENDI, Mme Annette ARAMBURU, Isabelle ECHEVERRIA, M. ELIZONDO.

Pouvoirs :

M. Martin TELLECHEA donne pouvoir à Melle Véronique TELLECHEA
M. Didier PICOT donne pouvoir à Madame le Maire
Mme Thérèse HALSOUET donne pouvoir à M. Beñat ELIZONDO

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

OBJET: Modification de la délibération d'AP/CP É Travaux de construction des orgues de l'Eglise de Jrrugne

Madame le Maire indique que compte-tenu des réalisations de l'exercice 2008, pour l'opération Travaux de Construction des Orgues de l'Eglise de Jrrugne, il convient de modifier la délibération d'Autorisation de Programme, comme suit :

Travaux de construction des orgues de l'Eglise d'URRUGNE	coût TTC de l'opération	réalisé 2007	réalise 2008	reports 2008	propositions 2009
DEPENSES	600 000,00	59 800,00	239 200,00	179 400,00	121 600,00
Marché de travaux	6000 00,00	59 800,00	239 200,00	179 400,00	121 600,00
Travaux de construction des orgues de l'Eglise d'URRUGNE	financement de l'opération	réalisé 2007	réalise 2008	reports 2008	propositions 2009
Total des recettes	600 000,00	3 500,00	34 985,99	136 333,01	425 181,00
Ministère de l' Intérieur	70 000,00	3 500,00	4 985,99	35 867,01	25 647,00
Conseil Général 1ère tranche convention patrimoniale	30 000,00		30 000,00		
Conseil Général 2ème tranche convention patrimoniale	70 000,00				70 000,00
Association Les Amis des Orgues	77 375,00			61 700,00	15 675,00
Participations Particuliers et Entreprises	48 625,00			38 766,00	9 859,00
COMMUNE - autofinancement	304 000,00				304 000,00



Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

**14 mars 2009 : « Modification de la délibération d'AP/CP É
de Buzugne »**

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- MODIFIE la délibération d'Autorisation de Programme, comme indiqué
ci-dessus.

Votes pour : 29

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi
en Sous-Préfecture :
Visé le :
Publié ou notifié le :